

Introduction

Comment comprendre les effets de l'expérience du pluralisme dans les sociétés sécularisées ? Quels sont les sites pertinents pour observer, décrire et analyser ces effets ? Comment le droit intervient-il dans la conversation publique sur le pluralisme culturel et religieux ? Quelles représentations de l'altérité circulent socialement, par voie médiatique notamment, sur lesquelles les acteurs sociaux s'appuient pour faire sens de ce qui leur arrive et pouvoir « agir », « interagir » dans les contextes pluriels ? Où se tiennent les conversations sur ces enjeux ? Comment les terminologies pour désigner les comportements des minorités culturelles circulent-elles dans l'espace public ? Dans quelle mesure la « contrainte » du pluralisme, c'est-à-dire l'idée qu'on ne peut échapper à ce cadre de vie dans les sociétés occidentales, peut-elle nous aider à comprendre la montée des intolérances ou les postures de repli de certains groupes, majoritaires et minoritaires ? Qui sont les « porteurs » de la radicalisation dans les sociétés où la visibilité des marqueurs religieux de certaines minorités déchaîne les passions ? Comment se tissent, socialement, les mailles du filet de la radicalisation des opinions produite par l'expérience du pluralisme ? Telles sont les questions qui sous-tendent notre proposition d'équipe en fonctionnement sur l'articulation entre pluralisme et radicalisation qui poursuit, en l'affinant et la complexifiant, la programmation de l'équipe en émergence précédente (FRQSC, 2011-2013). Considérant le pluralisme comme une contrainte de vie ordinaire des sociétés contemporaines (et non comme un horizon normatif ou un projet politique), nous problématisons la radicalisation comme une forme d'interaction sociale produite par le rapport, direct ou médié, à l'altérité culturelle, ethnique et religieuse. Elle est lue comme relation, comme processus ordinaire, et non comme le résultat pathologique d'une intégration ratée (Amiriaux, Araya Moreno, 2013). Si elle peut effectivement s'incarner dans des manifestations violentes et déviantes du rapport au politique comme le terrorisme, la radicalisation, en tant qu'elle est relative et relationnelle (Collovald, Gaïti, 2006) doit, c'est notre hypothèse principale de travail, être lue de manière à en restituer les différentes échelles, depuis l'indignation morale jusqu'au racisme, depuis l'expérience d'un malaise ou d'un inconfort local jusqu'à l'agression physique. Notre équipe repose sur les compétences de sept professeurs et chercheurs relevant de différentes disciplines (géographie, urbanisme, sciences religieuses, sciences juridiques, sociologie) qui se sont intéressés, à partir de cadres théoriques, de problématiques et de terrains variés, à la question du pluralisme et du vivre-ensemble dans un contexte d'hypermédiatisation de ces sujets. Tous ont le souci d'un arrimage empirique de leurs travaux, que celui-ci prenne la forme d'une analyse des discours juridiques et des décisions de justice (Amiriaux, Gaudreault-Desbiens, Koussens, Saris), des mises en scènes des représentations sociales de l'altérité (Amiriaux, Brodeur, Koussens) ou de ses accomplissements pratiques et politiques dans l'espace urbain (Amiriaux, Boudreau, Germain, Koussens). Cette pluridisciplinarité est le cadre cognitif duquel émerge notre programmation de recherche pour intégrer le développement d'activités structurantes de la recherche (formation des étudiants, ateliers de lecture, séminaires de méthodes, demandes de subventions, conférences, dissémination).

1. Programmation scientifique

L'analyse de ce qui est perçu comme radical (l'isolement communautaire, l'orthodoxie religieuse, la visibilité de codes vestimentaires confessionnels, les demandes spécifiques de reconnaissance, la montée des racismes identitaires, les agressions racistes) doit s'émanciper à la fois de l'idée qu'il ne s'agit que de phénomènes extraordinaires, mais aussi de celle qu'ils ne concernent que les minoritaires. Ce nuancier des gestes et des discours produits par l'expérience du pluralisme comme contrainte ne peut être saisi dans l'analyse que s'il convoque un cadre théorique fonctionnant dans différentes disciplines et à l'appui d'un nombre de projets suffisamment variés dans leurs déclinaisons empiriques et méthodologiques pour pouvoir rendre compte de la capillarité sociale de ces phénomènes (Amiriaux, 2012). Au moment de soumettre notre demande, à l'automne 2013, l'actualité québécoise conforte notre intuition. Les débats autour de la Charte des valeurs québécoises placent en effet notre problématique sur le devant de la scène politique, à l'intersection de réflexions juridiques et de paniques morales (à propos de « l'islamisation ») convoquant des représentations concurrentes de l'altérité, en l'espèce religieuse¹.

¹ Plusieurs membres de l'équipe sont intervenus dans les débats publics sur ce sujet comme l'attestent leurs curriculum vitae.

Revue de littérature et cadre théorique

Notre programmation part de l'idée que les dilemmes multiculturalistes (Sachar, 2001; Lentin, Titley, 2010) et les puzzles moraux (Abu Lughod, 2011) produits par le pluralisme sont simultanément saisis par des acteurs institutionnels qui les désincarnent (Morag, 2002) et vécus par des acteurs sociaux qui les éprouvent au concret. L'articulation entre ces deux univers de sens et d'expérience repose sur la circulation de représentations de l'altérité entre différentes arènes. Puisque « [r]éprésenter la réalité sociale est généralement le fait d'une communauté interprétative, un ensemble organisé d'individus (les « fabricants ») qui produisent de manière courante des représentations standardisées d'un type particulier, pour d'autres personnes (les « usagers »), lesquels s'en servent de façon courante pour des buts standardisés » (Becker, 2009 [2007]), ces représentations ont des effets différents selon les situations dans lesquelles les acteurs les convoquent pour faire sens de ce qui leur arrive. Elles pourront ainsi valider ou invalider des convictions, altérer des jugements, influencer des évaluations. Il s'agit donc pour nous d'illustrer cette articulation entre, d'un côté un espace de discussion publique dans lequel des grammaires et des « vocabulaires de motifs » se mettent en place (Mills, 1940), dans les espaces médiatiques et juridiques par exemple, et de l'autre les contextes d'expériences dans lesquels ces terminologies s'éprouvent au quotidien, de l'intimité du foyer à la contiguïté des espaces urbains. Comment des processus symboliques, discursifs et pratiques s'enchevêtrent-ils avec leur usage par des publics citoyens ? Comment les représentations traversent-elles la trame sociale ? Que produit cette articulation en termes de rapport au pluralisme et de dynamiques de radicalisation ? La radicalisation n'est pas une condition inhérente à certains groupes minoritaires, mais bien la marque d'une relation sociale qui échoue et qui oriente les comportements vers des postures de rupture, de rejet, d'isolement, non nécessairement violents et surtout réciproques (Eid, 2007).

La matrice théorique de notre projet repose sur l'analyse de situation (Goffman, 1983). Une situation, dit Goffman, c'est « la totalité de l'environnement spatial où se tient un rassemblement » (Goffman, 2013 [1963], p.18). En situation, des personnes co-présentes exercent un contrôle mutuel les unes sur les autres. On compare alors des « ordres d'interaction », concept qui s'imbrique parfaitement dans notre approche pluridisciplinaire et nous permet de saisir les situations observées comme autonomes par rapport à l'ordre social. L'ordre de l'interaction révèle en effet une structure, des fonctions et des propriétés qui en font une unité à observer en soi, indépendamment des déterminations que l'on pourrait imputer du fait de la position des individus dans l'espace structural, légal ou institutionnel. Le déroulement de la situation et le fonctionnement de l'ordre de l'interaction sont imprévisibles : ils reposent sur le cours des interactions, sur les engagements et les alignements réciproques (Goffman, 2013 [1963]). Les membres de l'équipe s'y intéresseront depuis des épistémologies disciplinaires variées, pour réfléchir, d'une part à la façon dont les institutions sociales, dont le droit, les médias, les politiques publiques, définissent l'ordre social et constituent la signification de l'action sociale (Rawls, 2009, 2012), d'autre part au processus par lesquels les individus s'engagent les uns avec les autres (Goffman, 2013 [1963]). Dans ce contexte, penser l'articulation entre pluralisme et radicalisation permet de convoquer toute sorte de situations à partir desquels suivre le cours d'une interaction de type « radicalisation » c'est-à-dire qui tend vers l'intransigeance, la dureté voire la rupture.

Méthodologiquement, cette approche, à la suite des travaux précurseurs d'A. Germain en études urbaines de la diversité (1996, 1998), nous permet de mettre l'accent sur la dimension pratique des accomplissements sociaux quotidiens qui interviennent dans certains des sites où le pluralisme opère comme contrainte. L'ethnographie est une démarche d'enquête qui s'appuie sur une observation prolongée, continue ou fractionnée d'activités en situation. Si elle revient en force dans le champ de la sociologie comme en études urbaines (Anderson & al., 2012 ; Cefai, 2011), elle reste relativement marginale dans les études sur le pluralisme au Québec. Plus qu'une technique, l'ethnographie est pour notre équipe une façon de voir qui permettra de mener de front une analyse fondée sur des axes de problématisation générale sans jamais se déconnecter de situations concrètes, c'est-à-dire de prendre les interactions au sérieux (Eliasoph, 2010 [1998]). Cette façon de voir s'est révélée particulièrement efficace dans les travaux portant sur l'expérience vécue de la différence raciale aux Etats-Unis (Anderson, 2011 ; Venkatesh, 2006 ; Desmond, 2012), les économies urbaines informelles (Venkatesh, 2013), les objets

détestables ou les acteurs « indésirables » (Agier, 1999), les usages administratifs et la construction bureaucratique de la différence (Hajjat, 2011). Appliquée au terrain du pluralisme, l'approche ethnographique permet de rendre visible des pratiques et des logiques qui ne sont pas de l'ordre de l'évidence.

La « situation » goffmanienne renvoie à l'idée que son issue repose davantage sur le déroulement des interactions entre individus engagés que sur des prédéterminations sociétales, sans pour autant nier la pertinence des contextes plus larges dans lesquels elles se déploient. Il s'agira donc de se doter des moyens de comprendre la façon dont l'expérience d'une coexistence concrète avec d'autres confessions agit comme une « contrainte de radicalisation », c'est-à-dire impulse des « occasions de se radicaliser » en créant des situations propices à de tels processus. Plusieurs exemples de « situations » viennent à l'esprit en parcourant les travaux accomplis par les membres de l'équipe, qu'il s'agisse du déroulement d'un procès au tribunal, de l'élaboration des justifications par le législateur d'exclure ou non tel geste dans les espaces publics, de délibération concernant la réglementation des espaces urbains, de construction des problématiques sécuritaires à l'échelle d'un quartier, du règlement d'un litige entre voisins, de l'altercation dans la rue ou du visionnement d'un film en famille. On voit ici se dessiner le contrepoint des classiques dialogues interreligieux par exemple, perçus comme moments de reconnaissance et de présentation de soi, les difficultés d'affirmation de soi comme sujet croyant telles qu'elles sont éprouvées dans un monde sécularisé (Lamine, 2004 ; 2005 ; Brodeur, 2006, 2010). Des concepts comme celui de « *footing* » ou position (Goffman, 1981) qui fait référence à la façon dont celui qui parle construit une représentation de soi dans le discours et modifie ses perspectives en contrastant constamment sa représentation de soi avec celle de l'autre, ou encore la notion de « feelings » chez Geertz (1976) intègrent notre cadre théorique. La question des émotions et des affects, de la haine de l'autre et de l'amour de soi, des attractions et des formes du rejet nous semblent en effet rejoindre la proposition de Boudreau de travailler à partir d'une épistémologie de l'urbanité, « c'est-à-dire de produire du savoir en imitant le rapport au temps, à l'espace et aux affects qu'ont les gens « ordinaires » dans leur vie quotidienne » (Boudreau, 2013). L'approche en terme de situation et d'ordre d'interactions permet de suivre au plus près la façon dont circulent des catégories (par exemple la notion d'accommodement raisonnable dans le contexte québécois), se mettent en place des cadres d'interprétation (le supposé « échec du multiculturalisme »), se construisent accords et désaccords entre acteurs, sans jamais concevoir l'autonomie des situations comme isolement du politique (Gamson, 1985).

Notre programmation prend de fait place dans un contexte dont il convient de décrire à grands traits les développements récents sur le terrain du rapport entre société majoritaire et minorités. Quelles que soient les philosophies de l'intégration revendiquées, la focalisation des débats publics sur la mise en danger des sociétés nationales par certaines minorités, notamment croyantes, est un élément de convergence qui donne prise à une radicalisation multiforme (discours nationaliste, montée du racisme, islamophobie, minorités durcies dans leurs positions). En Europe, les commentaires sur la crise du multiculturalisme pointent unanimement vers les mêmes populations (sans papiers, réfugiés, musulmans, Roms, femmes des minorités) (Dustin & Phillips, 2008; Saharso & Prins, 2013). Au Québec, les problématiques de la menace de la cohésion sociale par les comportements et revendications de minorités, tout comme l'identification des populations stigmatisées prennent un chemin similaire depuis le début des années 2000. Dans les deux contextes, le droit est par ailleurs devenu l'outil principal de régulation du pluralisme, notamment religieux. Hors des tribunaux et sans connaissance particulière du droit, au cours des débats qui ont émergé ces dernières années autour de la visibilité du religieux dans les espaces publics sécularisés, les différents acteurs publics, qu'il s'agisse de groupes religieux, de partis politiques, d'universitaires, de représentants syndicaux, de médias, de mouvements féministes ou autres groupes d'intérêts, convoquent à leur tour des répertoires normatifs variés pour désigner et parfois disqualifier les pratiques religieuses visibles dans la sphère publique (Moon, 2008). L'intensification des débats autour de la visibilité du religieux dans les espaces publics (sur le crucifix dans les institutions publiques au Québec et en Italie ; référendum sur les minarets en Suisse; interdiction du voile intégral ou controverses sur les sectes en France; politisation des discussions sur le halal en France et au Québec; débat sur la constitutionnalité de l'interdiction de la polygamie en Colombie-Britannique) produit à son tour des effets

dans les arènes judiciaires et sur les communautés religieuses (Shah, Grillo, 2012 ; Fournier, 2010). Cette inflation des débats publics est d'autant plus puissante auprès des opinions publiques que l'expression pratique de certaines convictions (le port du voile intégral, la polygamie, la circoncision) semble contrevenir à certains droits fondamentaux auxquels les sociétés occidentales renouellent à ces occasions leur attachement, les érigeant au rang de principes moraux constitutifs de leurs identités nationales (Gaudreault-Desbiens, 2012). L'égalité entre hommes et femmes et la liberté d'expression en sont les deux exemples les plus fréquents (Bilge, 2010; Korteweg, 2008 ; Mahmood, 2009).

Structuration de la programmation de recherche : axes et projets

Quatre axes nous permettront de structurer efficacement l'équipe de sorte que des réflexions théoriques fédèrent les travaux de tous les membres et de valoriser nos principales activités en recherche à l'appui d'initiatives dynamiques de formation et de dissémination sur le sujet éminemment politique et sensible de l'expérience du pluralisme dans les démocraties occidentales (Québec, Canada, Union européenne).

Axe 1. Normativités concurrentes : comment le pluralisme juridique et le pluralisme religieux s'articulent-ils dans des contextes sécularisés ?

Cet axe s'intéresse à la façon dont les croyances des individus et des communautés entrent en tension avec les ordres juridiques des sociétés sécularisées, tension qui se traduit souvent par une démarcation de plus en plus catégorique entre les valeurs des démocraties libérales et celles des croyants. Si elle a favorisé l'émergence d'inquiétudes similaires dans de nombreuses sociétés occidentales, les réponses juridiques qui y sont apportées s'inscrivent traditionnellement dans des contextes socio-historiques spécifiques aux sociétés nationales, s'ancrent dans des univers normatifs distincts. La convergence des inquiétudes semble aujourd'hui susciter des réponses partageant elles aussi certains traits communs, tant dans les justifications apportées à ces réponses (protection de la nation ; défense des valeurs communes) que dans les formes que celles-ci adoptent. Depuis une dizaine d'années, le droit pénal est de plus en plus souvent convoqué pour lutter contre des religiosités dont certaines des manifestations et expressions iraient à l'encontre des valeurs portées par les démocraties libérales : délit de « manipulation mentale » pour lutter contre les sectes en France ; interdiction du voile intégral en France et en Belgique ; débat sur la criminalisation de la polygamie en Colombie-Britannique ; jugement allemand associant la circoncision à une blessure corporelle ; qualification différenciée des « crimes d'honneur ». La radicalisation est ici liée au recours systématique au droit et à l'interprétation des pratiques religieuses dénoncées par les majorités.

Projets associés:

- *L'État libéral à l'épreuve des religions minoritaires.* Une première activité (atelier) est planifiée en mai 2014, organisée par Koussens (subvention auprès du CRSH Connexion, concours automne 2013, en attente de réponse), avec la participation de Amiraux, Gaudreault-Desbiens et Saris. Le colloque a pour objectif d'interroger les fondements normatifs de la pénalisation de religiosités minoritaires, c'est-à-dire de questionner les justifications éthiques qui sous-tendent l'interdiction de comportements considérés comme non conformes aux standards normatifs des sociétés libérales occidentales.
- *Quand la religion devient « hors-la loi » : analyse des récents processus de pénalisation du religieux minoritaires dans les démocraties libérales :* subvention Savoir du CRSH (déposée par Koussens, avec Amiraux à l'hiver 2014), pour dresser le portrait des récents processus de criminalisation du religieux dans les démocraties libérales, interroger les fondements normatifs de la criminalisation de religiosités minoritaires, soit questionner les justifications éthiques qui sous-tendent l'interdiction de comportements considérés comme non conformes aux standards normatifs des sociétés libérales, enfin questionner les conséquences de la criminalisation de formes d'expression des convictions religieuses sur l'identité religieuse et sociale des individus et groupes concernés.
- *Au delà de Bountiful, les nouveaux visages de la polygamie au Canada :* Atelier de recherche organisé par Koussens avec Pelland et Amiraux les 27 et 28 mars 2014 à l'Université de Moncton (subvention secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, 2012-14).
- Recension et analyse comparée des récents processus de criminalisation de l'expression du religieux

dans les démocraties libérales en Europe et en Amérique du Nord. Ce projet sera co-financé par les trois Chaires de Amiraux, Gaudreault-Desbiens et Koussens.

Axe 2. Arènes judiciaires et décisions de justice : Comment le pluralisme religieux est-il régulé par le droit ?

Dans cet axe, les règlements juridiques des litiges autour de requêtes spécifiques portées par des individus croyants nous intéressent. Le litige est ici le mode d'interaction principal et leur règlement n'est pas considéré comme indépendant des sphères politiques. Les sites des procès ne sont pas des isolats clos mais des lieux d'élaboration de positions diverses, souvent divergentes, des arènes où se confrontent points de vues, valeurs, principes de vie, des espaces où des conflits d'intérêts deviennent des conflits de valeurs (et non l'inverse). Dans la plupart des démocraties occidentales, les aménagements laïques de l'État procèdent en partie d'une interprétation libérale par les tribunaux des droits garantis dans les chartes, les constitutions ou les déclarations des droits fondamentaux. Ils émergent aussi des arbitrages opérés par les juges entre des valeurs présentes dans la société, qu'ils opérationnalisent en les interprétant à partir du répertoire juridique. Les grands aménagements laïques prennent en effet forme aux échelons les plus proches des citoyens et émergent souvent à partir de petites causes locales. Le juge noue ainsi aux grands principes de la laïcité une série de faits, peut-être dérisoires et anecdotiques aux yeux de la société, mais sûrement cruciaux pour ceux qui les vivent dans la mesure où ils touchent aux valeurs qui guident leurs actions. Le recours systématique au droit participe d'une institutionnalisation des mécanismes de résolution des conflits qui nous invite à retracer les généalogies jurisprudentielles nationales à ce sujet. Quelle confession interpelle la première les autorités publiques pour demander l'arbitrage d'une cour dans la résolution des conflits? Quelle hiérarchie se met en place autour de ce que les tribunaux autorisent ou au contraire de ce qu'ils restreignent? Ces décisions de justice vont-elles dans le sens d'un durcissement des restrictions ou au contraire d'une intégration plus grande de demandes produites par le pluralisme culturel et confessionnel?

Projets associés:

- Une typologie historicisée des régimes de sécularité et une cartographie interactive des controverses publiques autour de revendications confessionnelles spécifiques (Europe, Québec) sont un premier objectif de collectes de données à réaliser à court terme (2013-14) à l'appui de la collaboration entre les équipes deux CRC de Amiraux et Gaudreault-Desbiens et la Chaire de Koussens (financement Chaires).
- Deux réunions de présentation de ces banques de données (2015) seront organisées à destination : intervenants, travailleurs sociaux, journalistes, personnel de la santé publique, fonctionnaires des commissions scolaires, enseignants, entre autres. Ces données seront ensuite mises en réseau sur les sites des chaires des membres de l'équipe (Amiraux, Boudreau, Koussens).
- *La fabrique du droit*. Projet d'atelier (Programme de soutien aux activités scientifiques du MCRI de L. Beaman ; Subvention Connexion, automne 2015, Saris, Gaudreault-Desbiens). Si le principe de non-hiérarchisation des droits fondamentaux semble logiquement évident, il n'en reste pas moins difficile à concrétiser, ce qui mène parfois à la création de hiérarchies plus ou moins passagères. Comment ces hiérarchies sont-elles construites et justifiées en Europe et au Québec ?
- *Personne raisonnable et sincérité : qui juge qui ?* Ce colloque international dont l'organisation est prévue pour 2017 permettra de revenir dans une perspective comparée et interdisciplinaire sur la question de l'intelligibilité du croire dans les juridictions des contextes sécularisés. (Subvention Connexions, automne 2016 pour un atelier organisé en mai 2017 à Montréal, avec le soutien de l'European Research Grant de Cécile Laborde à UCL (Londres).

Axe 3. L'ordinaire de la radicalisation en contexte urbain pluriel : Comment le pluralisme et la radicalisation sont-ils vécus par les individus dans la ville ?

Pour mieux saisir la façon dont l'expérience du pluralisme se déroule au quotidien, cet axe se concentre sur les pratiques *in situ*. Si la radicalisation ne peut être restreinte à sa dimension exclusivement pathologique et doit aussi être lue comme un cadre plus général et ordinaire de compréhension des modalités que déploient des individus qui partagent un territoire commun en contexte pluraliste lorsqu'ils sont exposés à l'altérité et aux différences dans les échanges quotidiens, l'équipe doit se doter des moyens

de conduire des recherches sur ces terrains. Ce déplacement du regard est important car il permet de s'attarder sur des routines sociales silencieuses à la faveur desquelles émergent des sentiments contrastés (la haine, l'amour, le mépris) qui peuvent ensuite donner lieu à des manifestations de rejet, provoquer l'isolement et affecter plus fortement le cours de la vie sociale. Lorsqu'ils dégénèrent en hostilité plus explicite contre ceux qui incarnent la différence par exemple. Cet axe repose sur un dispositif de formation continue à l'ethnographie autour de Amiriaux, Germain et Boudreau. Toutes trois ont travaillé en ethnographes sur des questions variées (pluri-ethnicité dans les logements sociaux pour Germain; islam politique, écoles juives et formation du citoyen pour Amiriaux; mobilité des jeunes, réseaux informels et insécurité pour Boudreau). Le résultat principal de cette partie de notre programmation permettra, outre la formation des étudiants en continu, de constituer une banque de données interactives que nous mettrons en ligne et qui recensera différentes situations-types ou études de cas qualifiables d'occasion de radicalisation. Le laboratoire de Boudreau (le VESPA) dispose de toutes les ressources logistiques pour assurer le traitement de données photos, vidéo, de presse ou de notes d'observation.

Projets associés :

- Séminaire sur trois années (2014-2017) à destination des étudiants dirigés par les membres de l'équipe ou financés par l'équipe: a. séances classiques de lectures de textes et de discussion autour de travaux scientifiques ou d'expériences de doctorants et post-doctorants plus avancés; b. « ateliers de maîtres », occasion d'accueillir une sommité de la recherche, personnalité experte de cette méthode qui interagira directement avec les étudiants (une journée de conférence, une journée de travail avec les étudiants) en se consacrant exclusivement à des commentaires sur leurs travaux et à partir de leurs questions; c. séances de « laboratoire ethnographiques » qui verront les étudiants chargés de construire, seuls ou en équipe, un premier dispositif d'observation, de le justifier, de le documenter et d'en rendre compte devant l'équipe. Activité soutenue par le programme IRGT-Diversity (Amiriaux), et le MCRI Religious Diversity de L. Beaman;
- Recherche action auprès des enfants de la communauté Roms scolarisés à Montréal, avec le soutien financier de la CRC Amiriaux, du programme OSIFE de l'OSF (Londres) et du Programme d'intervention pédagogique en contexte pluriculturel de la Commission Marguerite Bourgeoys;
- Demande de subvention auprès du CRSH (Savoirs), automne 2016 (Germain, Amiriaux, Boudreau, Hirsch) pour un projet de recherche portant sur « les occasions de radicalisation » dans la ville de Montréal, à définir plus en détail selon les discussions au sein de l'axe (soit poursuivant les travaux de Amiriaux et Hirsch sur les écoles juives (hassidiques), soit développant le nouveau thème de recherche de Germain sur le quotidien urbain des étudiants internationaux à Montréal.

Axe 4. La représentation de l'altérité en situation : quelles contributions aux scénarios de la radicalisation?

Dans cet axe, la question de l'articulation entre pluralisme et radicalisation est placée sous le prisme de l'analyse des représentations de l'altérité et de leur circulation auprès des publics citoyens à l'appui de l'étude de cas du *homegrown terrorist*. Les contextes québécois et canadien sont depuis peu confrontés à la menace qu'incarne le *homegrown terrorist* (cellule des 18 arrêtées à Toronto en 2006, identification d'un protagoniste des attentats de janvier 2013 en Algérie né à London (Ontario), interpellation de deux personnes suspectées de terrorisme à Montréal en avril 2013). À l'instar du travail ethnographique, les œuvres de la culture populaire, notamment les séries télévisées, parviennent efficacement à croiser parcours individuels et enjeux institutionnels à travers des trames narratives toujours plus denses, complexes, croisant en bien des points la démarche des sociologues. Les gouvernements construisent eux-aussi des représentations associées à la figure du *homegrown*. Qu'elles soient mobilisées par la culture populaire ou par les autorités légitimes, elles peuvent être conçues comme des moyens dont les citoyens ordinaires disposent pour construire leur propre vision du monde dans lequel ils évoluent et pour faire sens de problèmes qui les dépassent mais qui les concernent, à l'exemple du terrorisme et de la radicalisation dont la trajectoire des *homegrown* est souvent présentée comme le parangon. (Amiriaux, Araya-Moreno, 2013). La culture populaire force en quelque sorte la confrontation directe à ces phénomènes. Comprendre la façon dont ces événements sont lus, interprétés, représentés par les auteurs, puis lus, interprétés, représentés par différents segments de publics constitue, c'est notre argument

principal, un apport à la compréhension des logiques complexes et profondes qui sous-tendent les représentations populaires de phénomènes effrayants (le terrorisme, la violence, la radicalisation) et de ce qu'elles déclenchent chez les spectateurs (peurs, rejet, identification, racisme, conversion, etc.).

Projets associés :

- Demande soumise CRSH Subvention Savoir concours automne 2013 « Des fictions politiques ? Analyse des mises en récits fictives de la figure du 'homegrown terrorist', de leur réception et de la constitution de publics médiatiques engagés » (Amiriaux, Brodeur), portant sur les représentations du risque terroriste dans les fictions télévisées à partir de la figure du *homegrown terrorist*, leur réception par différents segments de publics québécois et ontariens et s'intéresse à l'effet politique des représentations circulant dans les fictions de divertissement télévisées à partir de l'expérience qu'en font certains publics.
- Mise en place d'une veille médiatique portant sur les représentations mobilisées par les gouvernements (Québec, Canada, Europe) et la couverture par la presse écrite autour de certains événements mettant en scène la figure du *homegrown*. Initiative des CRC de Brodeur et Amiriaux, avec le soutien du CERIU et du KAICIID (Brodeur à Vienne).
- Réalisation de capsules vidéo destinées à disséminer les réflexions de l'axe auprès des publics professionnels concernés (Sécurité Publique Canada, Service Canadien du Renseignement de Sécurité, Citoyenneté et Immigration Canada, etc., chargés de communication des organismes provinciaux et fédéraux) et du grand public (Germain, Amiriaux).
- Forum citoyen sur le néo-racisme à l'échelon local, regroupant 70 organismes sociaux et communautaires, organisé par Koussens et Amiriaux à l'Université de Sherbrooke en collaboration avec la ville de Longueuil et le Comité Longueuil-ville-sans-racisme, le 21 mars 2014 (journée mondiale de lutte contre le racisme).

2. Composition et coordination.

Amiriaux, responsable scientifique de l'équipe en émergence et de ce projet d'équipe en fonctionnement, est depuis 2007 professeure titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en étude du pluralisme religieux et de l'ethnicité renouvelée en 2012 pour un second mandat. En 2013, elle a rejoint le CERIU et le CREUM à la demande des deux nouvelles équipes de direction après avoir passé 6 ans au CEETUM où elle a coordonné l'axe « Pluralités religieuses » avec M. Milot. Formée en histoire, langues orientales et science politique, elle s'est d'abord intéressée aux questions du militantisme islamique (Amiriaux, 2001) ainsi qu'aux modalités de régulation publique des cultes minoritaires, spécialement du culte musulman en Europe (Amiriaux, 2006). Depuis 2007 et son arrivée à Montréal, elle a commencé à travailler plus spécifiquement sur l'articulation entre le pluralisme et la radicalisation à partir d'un séminaire fermé qu'elle a organisé et conçu en 2008, mais aussi des deux éditions d'une école d'été CERIU-département de sociologie sur ces questions. Plusieurs subventions ont permis de développer cette thématique de la radicalisation religieuse jusqu'à l'organisation d'un atelier financé par le CRSH en janvier 2011 et le financement de l'équipe en émergence PLURADICAL par le FRQSC (2011-2013). Depuis son doctorat en 1997, Amiriaux a multiplié les expériences de coordination d'équipes scientifiques internationales (Programme Méditerranée de 1997 à 2001, financé sur fonds privés, At Home in Europe des Open Society Foundations de 2003 à ce jour). Dans ce contexte, elle a développé des qualités d'enseignante (l'équipe de sa CRC est composée d'étudiants étrangers recrutés au fil de ses participations à des sessions d'enseignement à l'étranger, notamment en Italie, et dans le cours de sociologie générale de première année en sociologie à l'UdeM) et de communicatrice (elle a suivi des formations en *media training*, est membre de l'équipe des chroniqueurs de Planète-Terre/CERIU). Amiriaux est par ailleurs très engagée dans la dissémination auprès du grand public. Elle co-écrit avec un dessinateur un roman graphique expliquant le pluralisme religieux dans le quartier d'Outremont (subvention UdeM).

L'équipe dont elle s'est entourée pour PLURADICAL s'est constituée au fil des collaborations (animation scientifique, encadrement et formation d'étudiants, publications) qu'elle a engagées depuis son arrivée à Montréal en 2007 dans trois contextes institutionnels de recherche. Le premier est celui du

CEETUM, regroupement stratégique, dans lequel Amiraux, Brodeur, Germain, Koussens et Saris ont collaboré d'une part aux travaux de l'axe religion, de l'autre à l'équipe en émergence PLURADICAL. Le deuxième est celui du réseau québécois Immigration et Métropoles, placé sous la direction de Germain depuis 2008, et dans lequel Amiraux, Boudreau et Saris ont collaboré comme chercheurs du domaine 5 - Police, Sécurité, Migration, placé sous la responsabilité scientifique de Amiraux depuis 2010. Le troisième est celui du MCRI- *Religious Diversity*, dirigé par L. Beaman, dont Amiraux et Gaudreault-Desbiens sont membres. Tous sont des chercheurs confirmés dans le champ des études du pluralisme et de la diversité. Cinq des sept membres sont titulaires de Chaires de recherche du Canada ou de Chaires institutionnelles (Amiraux, Boudreau, Brodeur, Gaudreault-Desbiens, Koussens). Leurs compétences se complètent très adéquatement. Gaudreault-Desbiens et Saris œuvrent distinctement dans le domaine de l'analyse des normes, des espaces juridiques et de l'internormativité. Boudreau et Germain abordent l'épreuve du pluralisme à partir de cadres analytiques et de perspectives théoriques différenciées en études urbaines, la première en s'intéressant aux mobilisations dans la ville au regard de la mobilité et de l'insécurité, la seconde en se concentrant sur la sociabilité, la mixité et les liens sociaux à l'échelle du quartier. Brodeur (nommé directeur scientifique du King Abdullah Bin Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue (KAICIID) en juin 2013) et Koussens examinent les reconfigurations du religieux contemporain, l'un à partir d'une analyse en termes de globalisation et une spécialisation sur l'islam, le second dans une perspective comparatiste à partir d'une lecture des régimes laïques de gouvernance du religieux. S'ils privilégient tous des terrains québécois, les membres de l'équipe regardent aussi l'international et conservent des étroits liens avec des espaces de diffusion de la recherche différenciés, ce qui contribue à étendre les possibilités de vulgarisation et d'établissement de réseaux de recherche qui pourront aussi se traduire par des visites de collègues étrangers spécialistes dans les matières d'intérêt. Enfin, tous ont développé des recherches dans différents espaces microsociologiques d'intérêt pour la programmation : les écoles pour Amiraux et Hirsch (notamment dans le cadre d'un projet sur les écoles juives dirigé par Marie McAndrew), les tribunaux et les endroits de médiation familiale pour Saris, de dialogue interculturel pour Brodeur, de politiques municipales pour Germain et Koussens. Parmi les collaborateurs, Eid est professeur à l'UQAM, ancien chercheur à la CDPDJ. Plusieurs de ses travaux reviennent sur les débats entourant la régulation de la diversité religieuse et sa prise en compte par l'État. Il a publié un texte déterminant pour notre réflexion, mettant en perspective la notion de « ferveur religieuse » et le rôle des catégorisations réciproques dans le débat sur les accommodements raisonnables (Eid, 2007). Potvin est sociologue, spécialiste des discriminations et du racisme. Elle est aussi une experte en analyse des discours médiatiques et de la représentation de la diversité dans les médias (Potvin, 2008), qui a particulièrement analysé les discours sociaux dans la presse d'opinion lors de la crise des accommodements raisonnables et proposé une analyse des échelles du racisme. Weinstock est une figure incontournable du débat sur le pluralisme, comme intellectuel engagé et comme philosophe pour ses travaux sur le normatif institutionnel, en particulier la genèse politique et juridique des conceptions diverses de la laïcité et leur rapport avec les modèles de citoyenneté (Weinstock, 2007a ; 2007b ; 2009a). Dilhac, philosophe chercheur au CRÉUM, a travaillé sur la tolérance, définissant celle-ci comme l'acceptation publique de différences qui dérangent, gênent ou scandalisent une partie des individus, mais dont l'expression est essentielle à l'exercice de la citoyenneté des autres individus.

La coordination de l'équipe, au-delà des collaborations au sein des axes sous la responsabilité de deux chercheurs (à déterminer, printemps 2014), reposera sur trois rencontres annuelles de tous les membres de l'équipe et sera assurée par Amiraux et les coordonnateurs étudiants. Elle sera aussi mise en œuvre par la production d'un programme de podcast/émissions radio en anglais et en français dans laquelle les différents membres de l'équipe auront l'occasion de présenter leurs travaux, réflexions, résultats, commentaires de l'actualité. Ce projet de dissémination continue auprès du grand public est actuellement à l'étude en collaboration avec une plate forme britannique de diffusion des savoirs académiques (facultimedia.com) et aux infrastructures de l'UdeM.

3. Intégration des étudiants.

L'intégration des étudiants à l'équipe de recherche poursuivra ce qui a déjà été mis en place au cours de la phase d'émergence, à savoir une *équipe* d'étudiants associée à l'équipe de recherche formée par les membres réguliers. Ce format offre aux étudiants l'opportunité de faire partie d'un groupe diversifié de pairs, tant en termes disciplinaires que de niveaux d'études, qui travaillent sur des problématiques toutes réunies sous une même programmation de recherche. L'équipe d'étudiants est constituée des récipiendaires des bourses octroyées par l'équipe de recherche, des étudiants menant des tâches rémunérées et aussi par des étudiants dont les recherches sont dirigées par les membres (réguliers ou collaborateurs) de l'équipe, qui sont intéressés à y participer. Ce fonctionnement bénéficie aux étudiants, qui ont accès à la formation en même temps qu'à des contrats et des bourses de recherche sur des thématiques qui les intéressent, à la recherche développée par les membres de l'équipe, qui sera réalisée par des étudiants qui connaissent les grandes lignes dans lesquelles s'inscrivent les différents projets de recherche menés dans chaque axe, et à l'équipe de recherche en général, qui comptera sur un groupe stable d'étudiants. De plus, un effet de réseautage se met en place entre ces étudiants qui ne se rencontreraient pas autrement. Concrètement, l'équipe d'étudiants associés à PLURADICAL tiendra des rencontres régulières qui auront trait (i) à l'autoformation et (ii) à l'échange.

(i) *Rencontres d'autoformation étudiante (bimensuelles)*. Sous la supervision scientifique en alternance d'un des chercheurs de l'équipe ou d'un étudiant plus avancé, des ateliers permettront de former les étudiants à différentes méthodes d'enquête, aux banques de données nécessaires à leur participation à la programmation (banques de données juridiques, de presse) ou à l'utilisation de certains logiciels (Endnote, SPSS, ATLAS-TI pour les analyses de discours, entre autres). Ces rencontres ne se limiteront pas aux dimensions méthodologiques de la recherche, mais incluront aussi des lectures de textes et discussions théoriques sur des sujets liés à la programmation. Les espaces de discussion, hors de l'encadrement par le directeur de mémoire ou de thèse, font globalement défaut mais répondent à un besoin exprimé par nos étudiants sur les incontournables de la recherche universitaire : enjeux théoriques, formulation de problématiques, lectures réciproques des travaux en cours, partage des connaissances. Ces séances d'autoformation représenteront la partie la plus importante des rencontres.

(ii) *Rencontres d'échanges sur les recherches en cours*. Afin de développer des compétences liées à la présentation des résultats de recherche, de promouvoir l'échange et l'aide mutuelle entre les étudiants, des rencontres de discussion sur l'état d'avancement dans les recherches respectives (mémoires, thèses, post-doctorats) sont prévues. Ces rencontres (2 par an) s'appuieront sur la présence d'un chercheur invité par l'équipe (type classe de maîtres) durant 4 ans. La réalisation d'une *publication étudiante sur le web* est également envisagée, comme ce qui a été fait en phase d'émergence.

Les activités liées à *la gestion de la connaissance* produite par l'équipe seront assurées par des étudiants, noyau exécutif et opérationnel des activités de la programmation. Ils participeront aussi aux réunions périodiques de l'équipe de recherche, aux visites de professeurs conférenciers, aux réunions de l'équipe d'étudiants. Les doctorants et les stagiaires postdoctoraux seront appelés à contribuer à la diffusion des résultats de la recherche, que ce soit à titre de *coauteurs d'articles scientifiques* en anglais et en français ou par des présentations dans des *colloques*.

Le volet formation en recherche est substantiel et ambitieux. Les compétences que les étudiants développeront au cours de ces activités et grâce à l'encadrement de l'ensemble des membres de l'équipe seront de type théorique (formation aux cadres théoriques de la programmation), méthodologique (formation aux dispositifs d'enquête ethnographique, à l'observation, à l'analyse de discours publics, juridiques, médiatiques) et finalement de formation aux métiers de la recherche puisque, associés à la formulation des projets, ils apprendront à rédiger des demandes de subvention. Les étudiants plus avancés, notamment les deux postdoctorants collaborateurs (Dejean, Hirsch), seront par ailleurs conviés à *participer aux activités de dissémination innovatrices de l'équipe*, que ce soit l'émission de radio ou la réalisation de capsules vidéo. Au cours de la préparation et de la mise en œuvre de ces activités, ils apprendront à traduire leurs expertises en sciences sociales en des termes plus accessibles, et ce, à travers des médias non traditionnels pour des chercheurs. S'initier au dialogue avec le grand public et avec des intervenants non universitaires représente un premier pas vers le décroisement du milieu de la

recherche. Par tous ces moyens, l'équipe PLURADICAL souhaite résolument préparer ses étudiants à être les chercheurs de demain.

4. Valeur ajoutée de la subvention demandée.

PLURADICAL souhaite constituer un réseau d'excellence de calibre international sur les questions de pluralisme. Regrouper des chercheurs dont la contribution aux connaissances sur le sujet n'est plus à démontrer est indispensable pour soutenir une programmation de recherche ambitieuse. Avec cinq chaires de recherche, les membres de l'équipe disposent incontestablement des moyens de constituer ce réseau qui promet d'attirer les meilleurs étudiants et chercheurs sur ces thématiques brûlantes d'actualité scientifique et politique. Les agendas chargés de chercheurs établis ne permettent pas toujours de consacrer beaucoup de temps à la fédération des connaissances pour développer des projets plus ambitieux. Notre programmation nécessite un investissement soutenu qui serait impossible à concrétiser en l'état faute d'infrastructures aptes à fédérer les intérêts des professeurs, étudiants et ressources au-delà des appartenances disciplinaires et institutionnelles.

a) Valeur ajoutée au regard des besoins de l'équipe

Cette programmation de recherche présente un potentiel inexploré, dont l'intérêt politique nous semble prioritaire au vu de l'omniprésence de la notion de radicalisation dans les discours publics sur les minorités religieuses et du besoin de connaissance pour une meilleure intervention politique. Outre les moyens de diffusion classiques du milieu universitaire (organisation d'ateliers, de séminaires ; participation à des conférences nationales et internationales ; publication dans des revues internationales et de monographies), nous souhaitons développer le dialogue avec les milieux de pratiques, ce que le soutien du FRQ-SC permettra de réaliser avec plus de facilité que les subventions conventionnelles de recherche. Dans un contexte de médiatisation des questions de pluralisme et de radicalisation, il est impératif que des chercheurs qui en sont les spécialistes reconnus s'unissent pour produire des connaissances s'appuyant sur des données empiriques et sans perdre de vue la nécessité de diffuser auprès d'un large public (dissémination). Concevoir le pluralisme non comme projet politique ou horizon normatif mais comme condition de vie permet en outre de sortir des ornières idéologiques. Chacun de leur côté, les membres de l'équipe ont contribué de façon active à la réflexion publique sur ce thème, sans l'apport multidisciplinaire. Or, les questions de pluralisme ne manquent pas de croiser des enjeux intéressants la sociologie (Amiriaux), les études urbaines (Germain, Boudreau), le droit (Gaudreault-Desbiens, Saris) et les sciences des religions (Brodeur, Koussens), domaines couverts par les membres réguliers de l'équipe.

b) Valeur ajoutée au regard des autres ressources

PLURADICAL dispose potentiellement des moyens de ses ambitions, mais le financement du FRQSC est impératif à la structuration de l'équipe. Elle rassemble la Chaire de recherche du Canada en étude du pluralisme religieux (Amiriaux), la Chaire de recherche sur les religions en modernité avancée (Koussens), la Chaire de recherche du Canada Islam, Pluralisme et Globalisation (Brodeur), la Chaire de recherche du Canada en identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées (Gaudreault-Desbiens), l'Observatoire métropolitain de l'immigration (Germain), la Chaire de recherche du Canada sur l'urbanité, l'insécurité et l'action politique et le laboratoire Villes et ESPaces politiques (VESPA) (Boudreau). Les chercheurs de l'équipe sont par ailleurs tous détenteurs de subventions de recherche. Fédérer une partie de ces ressources autour d'une programmation commune de recherche est ce dont PLURADICAL a le plus besoin. La phase d'émergence nous a enseigné que le nombre de disciplines, d'institutions et de chaires impliquées exige d'autres ressources pour une coordination efficace : préparation et organisation des rencontres de l'équipe, formation des étudiants à d'autres perspectives disciplinaires, coordination des pôles de recherche, mise en œuvre et coordination de la recherche, recrutement d'étudiants, demande de subventions pour chacun des axes, etc. Une subvention d'équipe en fonctionnement permettra de porter à un autre niveau la collaboration initiée, de valoriser pleinement les ressources déjà disponibles dans un projet interdisciplinaire et véritablement original et de bonifier la qualité du travail scientifique, de la conception de nouveaux projets de recherche à la formation et la dissémination.

Bibliographie

- ABU-LUGHOD, Lila. 2011. « Seductions of the Honor Crime. » *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 22, n°1, pp. 17–52.
- AGIER, Michel. 1999. *L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*. Paris : Éditions des Archives contemporaines.
- AMIRAUX, Valérie & Javiera Araya-Moreno. 2013 (à paraître). « Pluralism and radicalization. Mind the gap ! » Dans P. Bramadat & L. Dawson, *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond* (pp. 104–136). Toronto : University of Toronto Press.
- AMIRAUX, Valérie. 2006. « Passions sociales et raisons juridiques : politiques de l'islam en Europe. » *Les Cahiers de la Sécurité*, n°62, pp. 185–208.
- AMIRAUX, Valérie. 2012. « Religion and political sociology. » Dans A. Scott, E. Amenta & K. Nash (eds.), *The Wiley-Blackwell Companion of Political Sociology* (pp. 336–346). Malden, Blackwell,
- ANDERSON, Elijah & al. 2012. « The Legacy of Racial Caste : An Exploratory Ethnography. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, vol. 642, n°1, pp. 25–42.
- ANDERSON, Elijah. 2011. *The Cosmopolitan Canopy: Race and civility in everyday life*. New York : Norton & Company.
- BAKHT, Natasha. 2012. « Veiled objections: Facing public opposition to the Niqab. » Dans L. G. Beaman (eds.), *Reasonable accommodation: Managing religious diversity* (pp. 70–108). Vancouver: UBC Press.
- BECKER, Howard S. 2009 [2007]. *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*. Paris : La Découverte.
- BILGE, Sirma. 2010. « “... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi” : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une 'nation' en quête de souveraineté. » *Sociologie et Sociétés*, vol. 42, n°1, pp. 197–226.
- BOUCHARD, Gérard & Charles Taylor. 2008. *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Disponible en ligne à <http://www.accommodements.qc.ca/index.html> (consulté en septembre 2010).
- BOUDREAU, Julie-Anne. (Sous presse). « Reflections on urbanity as an object of study and a critical epistemology ». Dans J. S. Davies et D. L. Imbroscio, *Critical Urban Studies: New Directions*. New York : SUNY Press.
- BOUDREAU, Julie-Anne. 2008. « Urban revolution or urban involution? Reflection on fear and political action ». Dans S. Graham (dir.), *Architectures of Fear* (pp. 91–105). Barcelone : Centre de Cultura Contemporània de Barcelona.

8. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

AMIRAUX, Valérie #179517

BOUDREAU, Julie-Anne. 2010. « Moving through space and being moved emotionally : Embodied experience of transculture ». Dans A. Benessaïeh (dir.), *Amériques transculturelles / Transcultural Americas* (pp. 69–89). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

BOUDREAU, Julie-Anne. 2013. « Projets de recherche : Pour une épistémologie de l'urbanité. » <http://www.labovespa.ca/fr/projets-de-recherche/reflexions-epistemologiques/> (consulté en octobre 2013).

BRODEUR, Patrice & Eboo Patel (dir.). 2006. *Building the Interfaith Youth Movement: Beyond Dialogue to Action*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.

BRODEUR, Patrice & Ina Merdjanova. 2010. *Religion as a Conversation Starter. Interreligious Dialogue for Peacebuilding in the Balkans*. London: Continuum Press.

BRODEUR, Patrice & Sondra Myers (dir.). 2006. *The Pluralist Paradigm: Democracy and Religion in the 21st Century*. Scranton, PA: Scranton University Press.

BROWN, Wendy & Janet Halley (eds.). 2002. *Left legalism/left Critique*. Durham, NC: Duke University Press.

BUCKSER, Andrew. 2005. « Chabad in Copenhagen : Fundamentalism and Modernity in Jewish Denmark. » *Ethnology*, vol. 44, n°2, pp. 125–145.

CEFAÏ, Daniel. 2011. « Remarques conclusives. Vers une ethnographie (du) politique : décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales. » Dans M. Berger, D. Cefaï et C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble* (pp. 545–598). Bruxelles : Peter Lang.

COLLOVALD, Annie & Brigitte Gaïti. 2006. « Questions sur la radicalisation politique. » Dans A. Collovald & B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique* (pp. 19–45). Paris : La Dispute.

DESMOND, Matt. 2012. « Eviction and the Reproduction of Urban Poverty. » *American Journal of Sociology*, vol. 118, pp. 88–133.

DUSTIN, Moira & Phillips. 2008. « Whose agenda is it ? : abuses of women and abuses of 'culture' in Britain. » *Ethnicities*, vol. 8, n°3, pp. 405–424. Disponible en ligne à [http://eprints.lse.ac.uk/21674/1/WhosAgendaIsIt\(LSERO\).pdf](http://eprints.lse.ac.uk/21674/1/WhosAgendaIsIt(LSERO).pdf) (consulté en octobre 2013).

EID, Paul. 2007. *La ferveur religieuse et les demandes d'accommodement. Une comparaison intergroupe*. CDPDJ.

ELIASOPH, Nina. 2010 [1998]. « “Ça me touche de près” et “c'est pour les enfants” : où l'on déploie d'immenses efforts pour devenir indifférent. » Dans N. Eliasoph, *L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne* (pp. 85–105). Paris : Economica.

FOURNIER, Pascale. 2010. *Muslim Marriage in Western Courts : Lost in Transplantation*. Aldershot, England : Ashgate.

8. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

AMIRAUX, Valérie #179517

- GAMSON, William. 1985. « Goffman's legacy to political sociology. » *Theory and society*, vol.14, n°5, pp. 605–622.
- GAUDREAU DESBIENS, Jean-François. 2012. « Les hiérarchies passagères, ou de la contingence dans l'équilibrage entre droits fondamentaux. » *Revue québécoise de droit constitutionnel*, vol.4, pp. 7–40.
- GEERTZ, Clifford. 1976. *The religion of Java*. Chicago : University of Chicago Press.
- GELL, Simeran. 1993. « Le double mariage. Immigration, tradition religieuse et représentation de l'«amour» chez les Sikhs de Grande-Bretagne. » *Terrain*, n°21, pp. 111–128.
- GERMAIN, Annick & Julie-Anne Boudreau. 2010. « Des idées émancipatrices désenchantées face à la diversité culturelle? Transformation de l'action sociale dans les quartiers multiethniques défavorisés à Bruxelles et à Montréal. » Dans A. Germain, F. Armand & M. McAndrew (dir.), *Nos diverses cités*, n°7, pp. 214 – 219. Disponible en ligne à http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/u62/ODC_vol7_spring2010_f_0.pdf (consulté en septembre 2013).
- GERMAIN, Annick. 1996. *Les quartiers multiethniques montréalais: une lecture urbaine*. Montréal : INRS- Urbanisation.
- GERMAIN, Annick. 1998. « L'habitat des immigrés : modes d'insertion urbaine et dynamiques communautaires. » Dans *Actes du séminaire tenu à Montréal du 20 au 22 Mai 1998. Les politiques d'immigration et d'intégration au Canada et en France : analyses comparées et perspective de recherche*. Chapitre 6.
- GERMAIN, Annick. 2010. « La religion dans l'espace public en contexte multiethnique : des accommodements raisonnables au zonage. » *Le Pont*. Disponible en ligne à http://www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/u62/PlanCanada_AnnickGermain_f.pdf (consulté en octobre 2013).
- GERMAIN, Annick. 2013a. « L'Histoire de Montréal : Une métropole cosmopolite dépourvue de politique municipale?. » *Diversité canadienne*, vol. 10, n°1, pp. 27–31.
- GERMAIN, Annick. 2013b. « The Montréal School : Urban Social Mix in a Reflexive City. » *Anthropologica*, vol. 55, n°1, pp. 29–39.
- GODWIN, Kenneth R., Jennifer W. Godwin & Valérie Martinez-Ebers. 2004. « Civic Socialization in Public and Fundamentalist Schools. » *Social Science Quarterly*, vol. 85, n°5, pp. 1097 – 1111. Disponible en ligne à <http://onlinelibrary.wiley.com/store/10.1111/j.0038-4941.2004.00265.x/asset/j.00384941.2004.00265.x.pdf?v=1&t=hn5md19d&s=cc330289cab22477d249eb80bb4266b38683d0ab> (consulté en octobre 2013).
- GOFFMAN, Erving. 1981. *Forms of Talk*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- GOFFMAN, Erving. 1983. « The Interaction Order. » *American Sociological Review*, n°48, pp. 1–17.

- GOFFMAN, Erving. 2013 [1963]. *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. Paris : Economica.
- HAJJAT, Abdellali. 2011. *Les frontières de l'identité nationale : L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*. Paris : La Découverte.
- KORTEWEG, Anna C. 2008. « The Sharia Debate in Ontario: Gender, Islam, and Representations of Muslim Women's Agency. » *Gender & Society*, vol. 22, n°4, pp. 434–54.
- KOUSSENS, David. 2011. « Expertise publique sous influence? Rapports publics français et québécois relatifs à l'expression individuelle des convictions religieuses dans les institutions publiques. » *Archives de sciences sociales des religions* (Éditions de l'EHESS), vol. 55, pp. 61–79.
- KOUSSENS, David. 2012. « Symboles et rituels catholiques dans les institutions publiques québécoises : Aspects juridiques, débats politiques et enjeux laïques. » *Annuaire Droit et religions* (PU d'Aix-Marseille), vol. 6, tome 1, pp. 161–172.
- LABORDE, Cécile. 2012. « State paternalism and religious dress code. » *International Journal of Constitutional Law*, vol. 10, n°2, pp. 398–410.
- LAMINE, Anne Sophie. 2004. *La cohabitation des Dieux. Pluralité religieuse et licéité*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LAMINE, Anne Sophie. 2005. « Mise en scène de la “bonne entente” interreligieuse et reconnaissance. » *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n°129, pp. 83–96. Disponible en ligne à <http://assr.revues.org/document1112.html> (consulté en septembre 2013).
- LATOUR, Bruno. 2004. *La fabrique du droit. Un ethnographe au Conseil d'État*. Paris : Éditions La Découverte.
- LENTIN, Alana & Gavan Titley. 2010. *The crisis of multiculturalism: Racism in a neo-liberal age*. Londres: Zed Books.
- MAHMOOD, Saba. 2009. Religious reason and secular affect: An incommensurable divide? In T. Asad, J. Butler, S. Mahmood, & W. Brown (eds.), *Is critique secular?: Blasphemy, injury, and free speech* (pp. 64 –100). Berkeley, CA: Townsend Center for the Humanities, University of California.
- MILLS, Charles W. 1940. « Situated Actions and Vocabularies of Motive. » *American Sociological Review*, vol. 5, n°6, pp. 904–913.
- MOON, Richard J. (Eds.). 2008. *Law and religious pluralism in Canada*. Vancouver : UBC Press.
- MORAG, Patrick. 2002. « Rights and recognition: Perspectives on multicultural democracy. » *Ethnicities*, vol. 2, n°1, pp. 31–51.
- POTVIN, Maryse. 2008. *Crise des accommodements raisonnables. Une fiction médiatique ?*. Montréal : Athéna Éditions.

8. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

AMIRAUX, Valérie #179517

- RAWLS, Anne Warfield. 2009. « An Essay on Two Conceptions of Social Order: Constitutive Orders of Action, Objects and Identities vs Aggregate Orders of Individual Action. » *The Journal of Classical Sociology*, vol. 9, n°4, p. 21.
- RAWLS, Anne Warfield. 2012. « L'ordre constitutif de l'interaction selon Goffman. » Dans D. Cefai et L. Perreau (eds.), *Erving Goffmann et l'ordre de l'interaction* (pp. 163–210). Paris : CURAPP/CEMS.
- SAHARSO, Sawitri & Baukje Prins. 2013. « Multiculturalism and Identity. » Dans G. Waylen, K. Celis, J. Kantola & S. Laurel Weldon (eds.), *The Oxford Handbook of Gender and Politics* (pp. 781–802). Oxford University Press.
- SARIS, Anne & Maryse Potvin. 2009. « La résolution de conflits familiaux chez les Canadiennes musulmanes à Montréal: un système de justice parallèle? » *Diversité urbaine*, vol. 9, n°1, pp. 119–137.
- SARIS, Anne. 2010. « La gestion de l'hétérogénéité normative par le droit étatique. » Dans M. Milot, P. Portier & J. P. Willaime (dir.), *Pluralisme religieux et citoyenneté*. Presses Universitaires de Rennes.
- SHACHAR, Ayelet. 2001. *Multicultural Jurisdictions. Cultural Differences and Women's Rights*. Cambridge : University Press.
- SHAH, Prakash & Ralph Grillo. 2012. « Reasons to Ban? The Anti-Burqa Movement in Western Europe. » *MMG Working Paper*, 12-05. Göttingen: Max Planck Institute for the Study of Religious and Ethnic Diversity. Disponible en ligne à http://www.mmg.mpg.de/fileadmin/user_upload/documents/wp/WP_12-05_Grillo_Reasons-to-Ban.pdf (consulté en octobre 2013).
- SLOAN, Elinor C. 2007. « Le terrorisme en 2025 : Dimensions et caractéristiques probable. » Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM). Disponible en ligne à http://www.itac.gc.ca/pblctns/tc_prsnts/2007-3-fra.asp (consulté en septembre 2013).
- SNIDERMAN, Paul M. & Louk Hagendoorn. 2009. *When Ways of Life Collide: Multiculturalism and Its Discontents in the Netherlands*. Princeton University Press.
- TAVORY, Iddo. 2011. « À la vue d'une kippa. Une phénoménologie des attentes d'interaction dans un quartier juif orthodoxe de Los Angeles. » Dans B. Mathieu, D. Cefai & C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* (pp. 55 - 76). Bruxelles : Peter Lang.
- THÉRIAULT, Barbara. 2004. « The Carriers of Diversity within the Police Forces : A 'Weberian' Approach to Diversity in Germany. » *German Politics and Society*, Issue 72, vol. 22, n°3, pp. 83–97.
- VENKATESH, Sudir. 2006. *Off the Books. The Underground Economy of the Urban Poor*. Harvard University Press.
- VENKATESH, Sudir. 2013. *Floating City: A Rogue Sociologist Lost and Found in New York's Underground Economy*. Penguin Press.

8. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

AMIRAUX, Valérie #179517

WEINSTOCK, Daniel. 2007a. « Trois concepts de reconnaissances. » Dans J.P. Paillé & A. Battégay (dir.), *La reconnaissance à l'épreuve. Exploration socio-anthropologique* (pp. 59–71). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.

WEINSTOCK, Daniel. 2007b. « Liberalism, multiculturalism, and the problem of internal minorities. » Dans A.S. Laden & D. Owen (eds.), *Multiculturalism and Political Theory* (pp. 44–264). Cambridge : Cambridge University Press.

WEINSTOCK, Daniel. 2009. « Value pluralism, autonomy, and toleration. » Dans M. Williams & H. Richardson (eds.), *Moral Universalism and Pluralism* (pp. 125–149). New York : New York University Press.